

Apport de l'enseignement de l'Université de Sienne à la formation de Hugues des Hazards (1454-1517)

qui fut évêque de Toul au début du 16^e siècle de 1506 à 1517

par Dominique POIROT, carme déchaux

À Monseigneur Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo,
Arrière petit-neveu de Hugues des Hazards



Hugues des Hazards a enchanté mon enfance. Il appartenait au village. Sa présence était dans l'église mais aussi dans le village lui-même marqué par son origine et son œuvre léguée. Tous vivaient avec lui sans question. C'était le passé. Pour moi, c'était du présent. Depuis, beaucoup se sont mis en route pour explorer sa vie et son œuvre.

1. Cet article est le fruit d'un recouplement et d'un regroupement de ce que j'ai pu voir, lire ou entendre à Sienne ou ailleurs, et en particulier à Blénod-lès-Toul... En aucune manière, il ne peut se prétendre scientifique, car nous n'avons pu accéder directement à des archives concernant Sienne et son université au 15^e siècle et ce

Voici une transcription du début du texte gothique de l'épithaphe latine, gravée sur cuivre, du tombeau de Hugues des Hazards situé à gauche du chœur de l'église de Blénod-lès-Toul :

Hugues, de l'ancienne et honorable famille Des Hazards, né à Blénod, y fut initié, dès son bas âge, aux premiers éléments des belles-lettres. Ayant ensuite acquis à Toul, à Metz, à Dijon, les meilleurs principes de la grammaire, il se rendit à Sienne (Italie) où, pendant sept années et aux frais de ses parents, il donna tous ses soins à l'étude de l'un et de l'autre droit. Après de remarquables études, décoré du titre de docteur, il alla à Rome pour y exercer la charge d'avocat...

De son séjour à Sienne, c'est tout ce que nous savons – semble-t-il – de science certaine ! C'est donc par déduction qu'il nous faut explorer ce qu'il y a vécu ...

Les dates de son séjour à Sienne, et à Rome...

De tous temps, les personnes, les idées et les biens ont circulé, mus par diverses motivations, surtout celle du commerce. Mais à cette époque le savoir et les arts prédominent : c'est la Renaissance. Si nous manque le détail minutieux des emplois du temps à l'Université de Sienne au 15^e siècle, une connaissance plus générale de la ville et de l'époque peut finalement

séjour de notre bon Père à Sienne ; mais y en a-t-il ? Il se veut simplement une première approche de la question.

Les photos, livres de droits, appartiennent à Colette Marchal à l'exception du portrait, du blason et du tombeau de Hugues des Hazards ainsi que le fragment du tombeau de Niccolo Aringhieri.

nous en dire plus et être aussi moins austère et plus gratifiante, plus utile pour la compréhension des personnes.

Olry, frère aîné de Hugues des Hazards, chanoine de l'église de Toul, était déjà lui-même docteur en droit. Il décéda en 1487, l'année du retour de Hugues en Lorraine. Ses sept années passées à Sienne se situent dans la deuxième partie du Quattrocento, de 1473 à 1480, dates généralement retenues. En 1480, à l'issue de ses études, il y acquiert le doctorat *en l'un et l'autre droit*, le romain et l'ecclésiastique.

Il se rend alors à Rome pour y exercer la charge d'avocat, sans doute devant le tribunal de la Sainte Rote. Jean XXII, en 1331, avait donné son premier règlement à ce haut tribunal ; il jugeait en deuxième instance les causes portées devant lui ; en particulier celles qui avaient déjà été jugées par les tribunaux ordinaires des évêques et pour lesquelles appel était inter-

jeté, les demandes de reconnaissance de nullité de mariage par exemple ; ainsi il put y faire annuler le mariage de René II, duc de Lorraine. La Sainte Rote statuait aussi sur d'autres causes en appel après trois jugements successifs insatisfaisants pour les intéressés. Et c'est en 1487 que Hugues est rappelé en Lorraine par René II ; il souhaite utiliser ses capacités d'administrateur et bénéficier de ses conseils avisés.

Il va sans dire que Hugues devait déjà avoir quelques relations familiales, amicales ou sociales dans ces cités qui l'accueillaient, mais surtout qu'il s'en est inévitablement fait de nouvelles avec des membres des grandes familles aristocratiques qui se disputaient la papauté, à Avignon et à Rome, et qui l'accompagneront toute sa vie, telles celles des Borgia. Sienne était alors une ville en pleine expansion commerciale, artistique et culturelle, courue par toute l'Europe. La faculté de droit ouvrait l'avenir aux ambitions ecclésiastiques.

La ville de Sienne au 15^e siècle telle qu'elle était au temps où le jeune clerc Hugues y a fait ses études



Aperçu sur Sienne

La ville de Sienne, chef-lieu de la Toscane, archiépiscopale et universitaire, est comme amarrée au cœur de trois collines, dans une nature pleine de douceur. Le touriste peut retrouver aujourd'hui le centre de la cité tel qu'il était au 15^e siècle et y voir substantiellement la Sienne que le jeune Hugues a pu fréquenter durant les sept années de ses études, pour y acquérir le titre de *docteur en l'un et l'autre droit*.

La légende veut que la ville ait été fondée par Senius et Acius, les fils de Remus, d'où la multiplication dans la cité des statues représentant la louve allaitant les jumeaux Romulus et Remus. Hugues en a vu de nombreuses copies, par exemple celle en cuivre de 1429 qui se trouve maintenant dans le vestibule de la salle du Consistoire, proche de la place del Campo.



La Renaissance commence en Italie au 14^e siècle. Les mœurs sont sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui, mais avec plus de liberté. Avec l'Antiquité retrouvée, la beauté de l'homme, plutôt jeune, beauté de l'âme qui transparait en son corps, est exaltée. Les charmes féminins ne sont pas magnifiés de la même manière, même si les seins, par exemple, sont l'objet de toutes les attentions ! Catherine de Sienne (1347-1380), tertiaire dominicaine, recherchera plutôt la laideur : elle était anorexique ! Cependant, la femme jouera le rôle d'allégorie avec excellence, comme nous le verrons dans les arts libéraux.

Depuis 1399, la commune de Sienne se trouve sous la domination des Visconti. Malgré les guerres incessantes, la vie artistique et intellectuelle y est très vivante. En 1487, la cité tombe au pouvoir de Pandolfo Petrucci. En 1493, elle se donne à Charles VIII, roi de France (1470-1498) et lui demeure fidèle, alors que les cités voisines résistent à son pouvoir. On peut donc en déduire aisément que Hugues y résida à cette époque de 1473 à 1480.

De la province de Sienne est issu Pie II (1458-1464), pape humaniste. Il y laisse sa marque. Le quatorzième (15^e siècle) est le plus créatif de l'histoire de Sienne. Un souci d'urbanisme mis en œuvre développe la cité. Déjà Sienne est une ville d'art qui a repris le génie grec dans le gothique de la Renaissance ; les peintures et les sculptures qui représentent des scènes scripturaires, surtout du Nouveau Testament, se multiplient, ainsi que celles des philosophes de l'Antiquité à l'instar des prophètes.

Comme on le comprendra plus tard, le sujet de cet article, eu égard à la place importante consacrée à l'art et aux études universitaires, implique que l'on s'arrête plus longuement sur la chaire du *duomo*, la cathédrale. À sa base en effet on découvre avec émerveillement *les figures allégoriques des arts libéraux* ².

En 1266, à la demande des autorités locales, Nicola Pisano se rend à Sienne avec ses assistants Arnolfo di Cambio, Lapo, Donato auxquels se joint Giovanni Pisano, son propre fils, pour y sculpter la chaire en marbre de Carrare que nous y admirons. Le contrat date du 29 septembre 1265 ; il stipule que le travail sera exécuté par Nicola Pisano, vraisemblablement en raison de la renommée de la chaire de Pise dont il est le maître d'œuvre. Les scènes de cette chaire, de structure plus petite que celle qu'il va réaliser à Sienne, étaient visibles de n'importe quel endroit, mais dans le vaste intérieur sombre du *duomo*, il était difficile de les apprécier. Même si son œuvre s'exprime dans une sereine simplicité, il s'est alors rendu compte de ses limites. Nicola Pisano conçoit alors la chaire de Sienne en conséquence.

2. Sur la photo du haut on voit, de gauche à droite : La dernière du *Quadrivium*, l'Astronomie qui porte sur son épaule l'orbe de l'univers ou le soleil. Dans la main droite un compas (12^e). Ensuite, la première du *Trivium*, la Grammaire qui enseigne un enfant avec son livre. Les autres allégories sont difficilement identifiables à



La chaire de Pisano

cause d'attributs sommaires ou de l'absence d'attributs.

Sur la photo du bas, la première du *Quadrivium*, de face, représente l'Arithmétique, suivie de la Musique richement habillée, qui tient une trompe à la main gauche. Les autres sont également difficilement identifiables pour les mêmes raisons.

Cette deuxième chaire de vérité, réalisée à Sienne, est achevée en 1268 ; elle est donc plus ambitieuse dans sa réalisation que la précédente. Elle donne à contempler en surface un développement très riche de l'image et du mouvement. Octogonale, elle comporte sept panneaux. Le nombre des personnages dans chaque scène a été augmenté, rendant nécessaire une réduction de leur taille dans l'espace du panneau.

Comme à Pise, les colonnes externes reposent alternativement sur le dos de lions : deux mâles qui dévorent leur proie et deux femelles qui nourrissent leurs petits.



La colonne centrale est entourée non par des animaux, mais à sa base par les figures féminines assises de huit arts libéraux, c'est-à-dire la grammaire, la dialectique, l'esthétique et la philosophie, puis l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie, ce qui constitue donc le changement majeur dans la conception et la réalisation par comparaison à celle de Pise. Cette évolution traduit l'intérêt artistique et intellectuel, voire religieux du temps. L'université venait de naître à Sienne en 1240. Les arts libéraux portent ainsi, d'une manière éloquente peut-on dire, la parole de Dieu. Soutenue par les neuf colonnes, la tribune de

l'enseignement est donc de forme octogonale ; séparés par des personnages du Nouveau Testament, les sept panneaux illustrent des scènes de la vie du Christ. L'escalier d'accès à la tribune date de 1543 ; Hugues ne l'a donc pas vu, mais ce n'est pas le plus important !

Nicola Pisano conçut aussi la façade du *duomo* : les trois portails et leurs décorations. Et d'autres ...



Si nous nous sommes attardés à la description de cette chaire de vérité, c'est que nous retrouverons les allégories des arts libéraux sur le haut du tombeau de Hugues des Hazards, notre évêque de Toul. Il le voulut à Blénod, son village natal, dans une nouvelle église castrale d'art gothique flamboyant, construction à laquelle ont participé avec générosité et ardeur les habitants du village.

L'université de Sienne

Ce sous-titre d'université est ici anachronique : les structures d'enseignement sont alors en gestation et différentes des nôtres. Selon les historiens, les premières facultés furent fondées à Sienne le 26 décembre 1240 par le maire de la ville *Ildebrandino Cacciacanti*, avec des fonds alloués par la municipalité elle-même ; elle était favorable au développement de la culture. Comme en d'autres villes européennes, les facultés de Sienne furent l'embryon qui acquit plus tard le titre d'université (*universitas*).

La faculté de droit est la première ouverte, puis viennent celle de la grammaire reprise des arts libéraux et celle de la médecine. En quelques années, elles acquièrent un grand prestige, grâce aux qualités reconnues d'enseignants, tel Peter l'hispanique, distingué médecin et philosophe et également Niccolo Aringhieri, juriste éminent, mort en 1374, dont on voit, ci-dessous, un fragment du tombeau original.



Tombeau de N. Aringhieri

En 1252, dans le dessein d'y encourager les études, le pape Innocent IV fait bénéficier les enseignants et les étudiants de l'immunité fiscale. En 1357, l'empereur germanique Charles IV qui régna de 1346 à 1378, ouvert à l'intelligence et aux arts, après avoir fondé l'université de Prague en 1348, ouvre à Sienne un *Studium Generale* et avec lui *la Maison de la Sagesse* ; ils sont achevés en vingt ans. Voilà ce que nous savons des origines de l'université de Sienne.

Sans doute nous ne nous trompons pas en affirmant que depuis saint Thomas (1227-1274), qui tenait que « la philosophie est servante de la théologie », d'autres secteurs s'y sont déjà développés, en particulier celui des fondamentaux que sont les arts libéraux. Il est même probable que ces cycles de formation universitaire existaient déjà au moment où furent fondées ces premières facultés citées par les historiens et que nous avons évoquées en commençant : le droit, la grammaire et la médecine.

Mais Hugues a déjà fait des études à Toul, à Metz, à Dijon, où il a acquis les meilleurs principes de

la grammaire. Dès son enfance il fut initié aux premiers éléments des belles-lettres. La grammaire était le premier des arts libéraux ; il indiquait l'ensemble du parcours... qui allait être prodigué partout.

Les lieux universitaires, qu'en sait-on ?

Y a-t-il un lieu historique de l'université, tel que nous pouvons le trouver à Salamanque ou à la Sorbonne de Paris, ou dans d'autres grandes villes européennes avec des vestiges artistiques ? Il semble que oui. Le palais de l'université proche de la place del Campo, où se produit le célèbre *Palio*, au centre de la ville, date du 13^e siècle. Mais les cours étaient vraisemblablement donnés aussi dans des salles allouées ou dans des cloîtres – les ordres mendiants s'affirment dans l'Église et les communes - ou parfois sur les places de cité. Le savoir s'appuie sur des textes qui font autorité : l'Écriture sainte, les Écrits des Pères de l'Église... des fragments plus ou moins fiables d'auteurs ecclésiastiques ou antiques.

Jusqu'à cette époque, architectes, sculpteurs, peintres présentaient, avec art, le beau. Les palais, les églises, les couvents, les hôpitaux... ne manquent pas (les collections d'œuvres d'art abondent dans les musées) : c'était l'environnement commun de la culture, dirait-on aujourd'hui ; mais de bâtiments universitaires spécifiques, seul demeure à Sienne celui sis près de la place del Campo. L'âme du renouveau, le savoir et l'intelligence s'y exprimaient et se développaient sans doute partout dans la cité où pouvaient se rassembler pour leurs cours, maîtres et élèves, comme nous le dirons plus loin.

Dans les facultés des arts, la leçon commence toujours par la lecture et le commentaire d'un texte : la *lectio* ; puis les étudiants discutent la thèse du texte : la *disputatio* ; enfin, le maître expose une position définitive sur le texte discuté : c'est la conclusion, la *determinatio*. Nous voyons s'exprimer là et muter quelque peu les arts libéraux dont nous reparlerons aussi plus loin. L'université actuelle se trouve dans les mêmes murs, proche de la place *del Campo*, mais nous n'avons pas eu accès à des archives spécifiques qui apporteraient d'autres certitudes sur le contenu des enseignements d'alors et le parcours précis qu'y suivit Hugues.

Le programme des études universitaires, les facultés à cette époque

À partir du 11^e et surtout du 12^e siècles, le développement économique entraîne la renaissance urbaine ; celle-là se manifeste non seulement par les échanges commerciaux, mais aussi – comme nous le dirions aujourd’hui – culturels. Et comment !

L’Église est particulièrement impliquée dans ce renouveau intellectuel et artistique ; elle prend alors le relais de l’Islam³. À l’impulsion de la papauté, des écoles cathédrales sont fondées dans les villes épiscopales, pour améliorer la formation des clercs. Certaines rayonnent un certain temps et, par suite de déclin, passent le relais à d’autres...

Au cours du 13^e siècle, certaines écoles évoluent pour donner naissance à nos universités : Bologne, semble-t-il, dès 1088, Oxford et Cambridge en 1208, Salamanque en 1218, Naples en 1224, Toulouse en 1229, Sienne en 1240 comme nous l’avons déjà avancé, Paris Sorbonne en 1257... Les écoles cathédrales acquièrent une structure institutionnelle que l’on appelle maintenant l’*universitas* : le modèle en est repris des corporations professionnelles moyenâgeuses. On ne trouve rien de comparable dans l’Antiquité.

L’université est constituée en premier d’une faculté généraliste, celle des arts libéraux et de trois facultés spécialisées : le droit, la médecine et la théologie. Un docteur est celui qui va jusqu’au bout d’une faculté spécialisée.

Les arts libéraux se distinguent des arts serviles et des beaux-arts : la menuiserie, la poterie et les disciplines qui ont en commun la transformation d’une matière tangible sont considérées comme des arts serviles. Par opposition, les matières sur lesquelles portent les arts libéraux sont intellectuelles et intangibles.

Alors que les arts libéraux visent la connaissance du vrai, les beaux-arts visent la contemplation du beau, ce qui explique d’ailleurs pourquoi les œuvres de

la peinture, de la danse et des autres beaux-arts n’ont pas besoin d’être utiles. Parallèlement aux arts libéraux se développent donc les arts mécaniques, regroupant les disciplines techniques et pratiques.

C’est au 12^e siècle que les traductions des œuvres d’Aristote apportent un enrichissement du savoir, une renaissance : les auteurs latins et les grecs traduits en latin sont redécouverts et donnent au savoir une bouffée d’air frais ; c’est Albert le Grand qui les introduit dans les universités nouvellement créées au 13^e siècle. Les arts libéraux restent néanmoins la base de l’enseignement.

Nous savons que la faculté de droit est la première inaugurée à Sienne, puis viennent celles de la grammaire, le premier des arts libéraux traditionnels et de la médecine, jusque-là plutôt confiée aux Juifs pour des raisons éthiques, comme le prêt à usure de l’argent.

Les sept arts libéraux

Depuis des siècles, comme nous allons l’expliquer brièvement, l’enseignement universitaire de base était transmis en deux cycles : le *trivium* et le *quadrivium*, en termes latins. Ils étaient la base du savoir. Les définitions qui suivent se trouvent dans tous les dictionnaires. Même si ces arts évoluent et s’enrichissent scientifiquement parlant, leur appellation garde une valeur intemporelle.

Le *trivium* littéraire forme le premier degré, les trois chemins qui concernent l’art du langage :

La grammaire dicte l’ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue.

La dialectique présente l’ensemble des moyens mis en œuvre dans la discussion en vue de démontrer une thèse, de la réfuter et d’emporter la conviction.

La rhétorique enseigne l’art de bien dire, l’art de parler correctement.

Le *quadrivium* scientifique forme les quatre chemins du second degré ; il correspond au pouvoir des nombres :

3. Averroès (1126-1198) de Cordoue, philosophe, théologien musulman, juriste, mathématicien, médecin..., commente les œuvres d’Aristote (384-322), philosophe grec, disciple de Platon,

cité souvent par saint Thomas d’Aquin (1227-1274)... Ainsi s’est transmis le savoir.

L'arithmétique est la science des nombres.

La géométrie, la science de l'espace.

La musique, l'art de combiner les sons, d'organiser leur durée, leur tempo... C'est l'art le plus émotionnel.

L'astronomie est la science des astres ; elle décrit leur constitution, leur position relative et les lois de leur mouvement.

Brève histoire des arts libéraux

Il est utile d'en faire l'histoire pour admettre leur pertinence qui traverse les cultures et les siècles. Depuis l'Antiquité hellénistique et romaine, le terme désigne les disciplines intellectuelles fondamentales dont la connaissance est réputée indispensable à l'acquisition d'une plus haute culture. Les arts libéraux vont indiquer la matière de l'enseignement des écoles de l'Antiquité, du Moyen-Âge jusqu'à la Renaissance.

Les sept ⁴ arts libéraux (le *trivium* et le *quadrivium*) apparaissent, semble-t-il, à Carthage au 4^e ou 5^e siècle. Ils étaient déjà décrits dans les ouvrages de Varron (116-27), écrivain et savant romain et se trouvent clairement exprimés chez l'auteur latin africain, Martianus Capella au 5^e siècle.

Cassiodore, au 4^e siècle, développe la structure du *trivium* qui regroupe les trois disciplines littéraires : la grammaire, la rhétorique et la dialectique. Son contemporain Boèce définit le contenu du *quadrivium*, les quatre voies, qui regroupe les disciplines scientifiques : l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique (une croyance ancienne dit que les astres déploient une musique).

Dans la pensée chrétienne formulée par saint Augustin, la connaissance des arts libéraux est considérée comme l'étape préalable à l'étude de la théologie, fondée elle-même sur l'Écriture sainte qu'il importe de comprendre et d'interpréter.

Au 7^e siècle, le moine anglais Bède le Vénérable développe les arts libéraux dans ses traités et crée le comput. C'est Bède le Vénérable, avec Isidore de

Séville, qui transmet les arts libéraux à l'occident chrétien. Ils ont notamment été diffusés par Alcuin, conseiller intellectuel de Charlemagne. Ce moine anglais reprit cette base pour établir son programme d'enseignement dans les écoles de l'empire carolingien.

Deux vers latins mnémoniques définissent alors les arts libéraux : *Gramm loquitur, Dia verba docet, Rhet verba colorat. / Mus canit, Ar numerat, Geo ponderat, Ast colit astra*. Voici leur traduction : *La grammaire parle, la dialectique enseigne, la rhétorique colore les mots. / La musique chante, l'arithmétique compte, la géométrie pèse, l'astronomie scrute des astres*.

Gerbert d'Aurillac, futur pape de l'an mille sous le nom de Sylvestre II, note que le *quadrivium* n'est presque plus enseigné vers les années 960 dans les monastères. C'est la raison pour laquelle le comte Borel II de Barcelone l'emmène en Catalogne pour qu'il y apprenne les disciplines scientifiques développées par les Arabes et connues dans le royaume tout proche de Cordoue. Par la suite, Gerbert sera appelé par Adalbéron à Reims pour y enseigner ces disciplines.

Vers l'An mille, le comput regroupait seulement deux disciplines du *trivium* : la grammaire et la dialectique, et deux disciplines du *quadrivium* : l'arithmétique et l'astronomie.

Lorsque après une période de déclin, la culture se réveille en Occident, au moment de la renaissance carolingienne, l'enseignement de ces disciplines, particulièrement du *trivium*, reprend dans les écoles monastiques et cathédrales. Mais il faudra attendre la fin du 10^e siècle pour assister à un enseignement systématique du *quadrivium* dans certains centres, ainsi à Reims au temps de Gerbert, puis dans l'école de Chartres.

La renaissance au 12^e siècle est, entre autres, celle des sept arts libéraux. L'étude en est donc stimulée par l'introduction, dans l'enseignement, des œuvres d'Aristote et des auteurs scientifiques grecs traduits en latin.

4. Le chiffre sept l'emporte le plus souvent. La philosophie et l'histoire en font quelquefois partie. Quant à l'esthétique et la rhétorique, il s'agit d'une lecture différente d'une même représentation. À

Sienna, la colonne centrale de la chaire du duomo comporte huit allégories ; à Blénod-lès-Toul, le tombeau de Hugues des Hazards n'en présente symboliquement que sept.

Le 15^e siècle verra la floraison des arts libéraux à travers toute l'Europe, dans l'art et les universités. Citons Érasme (1469-1536) qui rappelle la nécessité de pratiquer en premier les arts libéraux ; contemporain de Hugues des Hazards, il est allé jusqu'en Italie de 1506 à 1509. Il séjourne à Sienne durant l'été et rencontre le pape Borgia Jules II. Érasme est le symbole par excellence de cet humanisme qui, avec mesure et prudence, tentera de concilier l'étude des Anciens et les enseignements évangéliques. Mais avec la Réforme, le schisme d'Occident, c'est à nouveau le déclin des arts libéraux...

Brève histoire du droit romain, de « l'un et l'autre droit »

Après cette brève histoire des arts libéraux dont bénéficia Hugues, il est utile de rappeler comment se fit alors la transmission du droit romain. Au milieu du 11^e siècle, les concepts les plus élémentaires du droit romain, à savoir : la propriété, le contrat, l'obligation, la responsabilité sont généralement abandonnés.

Pourtant, il existe, dès la fin de ce siècle, un lieu, la ville de Bologne, où le droit romain commence à être étudié et enseigné, non sans fabuler... On verra dans ce qui suit ce qui présida, dans l'Occident chrétien, d'une part à l'apparition d'un droit savant, c'est-à-dire d'une matière qui s'inscrit dans un renouveau intellectuel et d'autre part, à l'insertion officielle d'un droit dans les sphères du savoir dominant, celui de l'Église.

Dès 1088, Bologne est la première à dispenser des études érudites, divisées en deux branches, le droit civil, c'est-à-dire romain, et le droit canonique ; ainsi à la fin du moyen âge, un juriste parfait est docteur « dans l'un et l'autre droit ». Maîtres et élèves exploiraient les dizaines de milliers de fragments de textes qui composaient les *Compilations de Justinien*.

Au 13^e siècle, des « décrétales », lettres de papes du passé qui répondent à des questions disciplinaires ou administratives, souvent établies par des faussaires, circulent en sa place.

Le 15^e siècle est généralement considéré comme la période où les œuvres des juristes furent à la fois nombreuses (parchemins, papiers, puis textes imprimés)

et médiocres. Il faut nuancer cette analyse en relevant l'importance de l'œuvre de Jason, auteur mythique de la Grèce antique, universel par excellence, mais dont la référence a stimulé la construction du droit.

Il convient également de signaler que, dans l'importante littérature de conseils juridiques d'auteurs dont on a souvent oublié le nom, des théories furent parfois avancées : on les retrouve dans les siècles suivants sans en connaître l'origine exacte... Ainsi, cette discipline renaissante du droit romain s'est développée dans toute l'Europe, et donc à Sienne où Hugues a étudié l'un et l'autre droit et acquis le titre de docteur.

En 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts enjoint aux juridictions d'Église de se limiter aux questions purement ecclésiastiques. Le titre prestigieux de « docteur en l'un et l'autre droit » disparaît, du moins dans sa forme moyenâgeuse. Il faut attendre 1917 pour qu'un Code de droit canonique soit promulgué par le Pape Benoît XV. Ce code est resté en application jusqu'en 1983 avec un nouveau code issu de Vatican II. Ici ou là, de par le monde, le titre subsiste, mais renvoie aux droits civil et ecclésiastique propres.

Les maîtres

À partir du 13^e siècle, les ordres mendiants se développent et occupent des places importantes dans les villes. Les constructions d'églises conventuelles et de monastères en témoignent : à Sienne, San Domenico (1225-1465), San Augustino (1258- fin 14^e), San Francesco (1326...)... Les Franciscains, les Dominicains, les Carmes... qui bénéficient de l'exemption de l'autorité épiscopale, cherchent à détenir des chaires dans les universités, en particulier celles des facultés de théologie, ce qui entraîne souvent des conflits avec le clergé séculier.

Les étudiants

Le coût des études est élevé : le logement, les livres, les taxes d'examen, les offrandes aux maîtres... Les textes médiévaux appellent souvent les étudiants écolâtres, « écoliers » ; ils sont de plus en plus nombreux. Ils appartiennent nécessairement à la catégorie des clercs et sont pour le moins tonsurés. Beaucoup viennent d'autres « pays », c'est le cas

d'Hugues ; ils se regroupent alors par nation et forment des associations d'entraide. Chaque regroupement d'écoliers élit son procureur qui le représente auprès de l'administration de l'université. Les étudiants ont la réputation d'être turbulents ; leurs tapages nocturnes dérangent le bourgeois...

L'héritage de Hugues des Hazards

Le lieu n'est pas ici de décrire l'ensemble de l'action pastorale et politique qui a été celle de Hugues des Hazards à la tête du diocèse et du comté de Toul, mais d'évoquer ce que son expérience siennoise a pu lui apporter dans ses fonctions d'évêque et de comte de Toul. À l'aube du 16e siècle, le temps n'en est pas encore à la séparation des pouvoirs laïques (civils) et religieux, intervenus avec la Révolution (1789) et les lois de la séparation de l'Église et de l'État (1905) où le maire et le curé détiennent chacun leur pouvoir... Ce que nous lègue Hugues des Hazards montre sa foi et son humanisme. Celui que les habitants de Blénod-lès-Toul, les Béléniens, appelleront jusqu'à aujourd'hui sans discontinuité « le bon Père » laisse au village, ainsi qu'au diocèse de Toul, un patrimoine important. De son œuvre demeurent quelques marques vives particulièrement à Blénod, dans les aménagements du village et dans le cœur de ses enfants.

Les synodes diocésains de Toul

Du style de ses études du droit suivies à Sienne, tel que nous l'avons décrit plus haut, Hugues a su tirer le meilleur ! Le diocèse de Toul garde les marques de son œuvre en sa mémoire. Son sens pastoral et social en particulier se révèle dans les différents écrits synodaux. Les textes publiés nous livrent ainsi largement l'intérêt de l'évêque pour le droit ⁵.

Les aménagements de Blénod



Le village de Blénod-lès-Toul, devenu résidence secondaire de Hugues des Hazards, évêque de Toul, est comme amarré au cœur de trois collines, dans une nature pleine de douceur, comme la ville de Sienne ! Le fils de Blénod, Hugues s'y était retrouvé...

Les lieux ont changé depuis le 16e siècle. Quoi de plus normal ! Le visiteur d'aujourd'hui peut être choqué par une première vision quelque peu anarchique des lieux défigurés par des constructions hétéroclites aux abords immédiats des différents lieux historiques du village.

Mais en y regardant de plus près, il peut retrouver sans trop de difficultés l'empreinte importante du complexe castral connu par Hugues des Hazards.

Les fondations et les bases des quatre tours moyenâgeuses ainsi que les aménagements de la Renaissance témoignent encore du passé architectural particulièrement riche de Blénod. L'église de style renaissance italienne, très originale dans cet ensemble castral, ainsi que les loges, qui servaient de greniers et de caves, voire de refuges pour les habitants, sont l'œuvre du « bon Père ». Dans le village, les travaux d'adduction d'eau en particulier montrent l'intérêt que portait Hugues des Hazards aux aménagements urbains destinés à améliorer la vie de ses concitoyens et de leurs animaux. La foi qui habitait son humanité s'exprime en différents lieux de la cité, telle cette Annonciation, dont il avait vu la représentation affective par excellence en tant de sites de l'Italie du nord.



Bas-relief de l'Annonciation

L'association pour la sauvegarde du patrimoine architectural et culturel de Blénod-lès-Toul œuvre au mieux pour la restauration de ce bel héritage, afin de le rendre plus vivant...

5. Dominique Clément, Les Statuts synodaux de Hugues des Hazards, et travaux divers du même auteur...



Le tombeau de Hugues des Hazards

Architectes et sculpteurs répondent au sens religieux, culturel et très humain de l'évêque, sens affiné par ses études à Sienne. Ils présentent les allégories des arts libéraux, le *trivium* et le *quadrivium*, dans l'ordre devenu traditionnel et un style clairement renaissance. Elles nous montrent l'état des sciences d'alors.

Au-dessus du gisant de l'évêque, placées dans des niches auréolées de coquille, les sept gracieuses statuette féminines de 95 cm. de hauteur apparaissent simples et concrètes ; leur signification profane est première. Elles permettent assez peu d'interprétations

gnostiques et ésotériques. Les différences d'attitudes, les vêtements riches et variés, leurs attributs sont l'expression de notions importantes : elles traduisent l'état des sciences d'alors. Ces statues représentent donc les sept arts libéraux, le *trivium* et le *quadrivium*, à savoir :

La grammaire, habillée de la *pænula*, pèlerine à capuche, tient de la main gauche la table de l'alphabet jusqu'à la lettre *m* et de la main droite un rameau et une lime pour en montrer la rigueur.

La dialectique, vêtue d'ornements qui rappellent ceux du grand prêtre juif, la tunique frangée de clochettes, tient deux serpents ailés et entrelacés, un caducée et porte un carquois dont les flèches figurent sans doute les arguments du débat.

Conclusion

La rhétorique ou esthétique, à la tête majestueuse, aux vêtements royaux, tient dans sa main droite un miroir ou une couronne, signe de victoire ; une bourse tombe de sa ceinture, allusion peut-être au profit qu'apporte l'éloquence.

L'arithmétique, vêtue de la pænula comme la grammaire, mais plus strictement, tient l'ardoise des chiffres 1 à 10, avec le signe plus.

La musique, richement vêtue, la chevelure abondante et fleurie, joue de la flûte ; flottant sur un cygne, un petit orgue et un luth se trouvent à ses pieds, emblèmes des musiques sacrées et profanes.

La géométrie debout, comme posée sur le nuage de l'abstraction, porte une robe bouffante aux manches courtes, serrée à la ceinture ; sa main gauche tient le tableau avec un cercle, un carré et un triangle qu'elle montre d'une baguette ; sous son bras elle tient une équerre et un fil à plomb pend à sa ceinture.

L'astronomie à la robe richement brodée telle celle d'une reine, est revêtue d'un manteau ; debout sur un croissant, couronnée d'étoiles, ailée pour franchir les espaces ; sur son livre flamboie le soleil et elle porte la sphère armillaire où sont tracés les orbes des étoiles, le cercle de l'écliptique et un méridien terrestre qui symbolisent l'univers...

Dès l'origine le tombeau était sans nul doute polychromé ; la restauration de 1962 en a fait disparaître toute trace.

Le butin d'un tel article peut sembler maigre à l'historien car le travail du chercheur n'a pu être pleinement exercé pour l'écrire. Aurait-il été possible d'apporter plus d'éléments à une telle recherche ? Peut-être. Faute de moyens, mon but a été de décrire le climat général dans lequel Hugues a vécu ses sept années à Sienne. En plus de ses études philosophiques, théologiques et de l'acquisition de son doctorat en l'un et l'autre droit, Hugues a baigné – comme nous le dirions aujourd'hui - dans l'effervescence d'un climat intellectuel, artistique et culturel majeur. La renaissance devenait un phénomène universel en occident. Hugues des Hazards était un humaniste. Il a su le transmettre en son diocèse et comté. L'intérêt qu'il éveille aujourd'hui plus qu'hier suffit à montrer que ce n'est pas pour rien que le titre de « bon Père » lui a été donné : comte de Toul, il avait un grand souci des habitants de son comté. Par-delà les vicissitudes de l'histoire et les problèmes de notre société, les générations nouvelles peuvent s'émerveiller d'un tel héritage.